

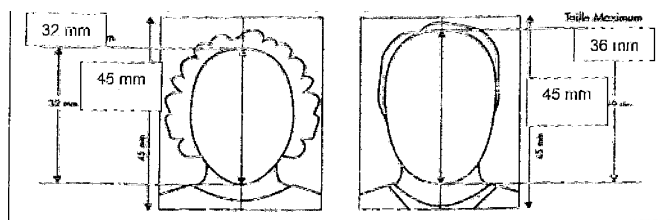
# PASSEPORT

## PREMIERE DEMANDE OU EN CAS DE PERTE/VOL

Vous ne possédez ni <a href="#">carte nationale d'identité</a> ni <a href="#">passeport</a>	Vous possédez une <a href="#">carte nationale d'identité</a> en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans	Vous possédez une <a href="#">carte nationale d'identité</a> périmée depuis plus de 5 ans
Pièces requises		
Remplir le formulaire en ligne <a href="https://ants.gouv.fr/">https://ants.gouv.fr/</a> « réaliser une pré-demande »	Remplir le formulaire en ligne <a href="https://ants.gouv.fr/">https://ants.gouv.fr/</a> « réaliser une pré-demande »	Remplir le formulaire en ligne <a href="https://ants.gouv.fr/">https://ants.gouv.fr/</a> « réaliser une pré-demande »
<a href="#">1 photographie d'identité</a> (1) Conseils à respecter voir ci-dessous	<a href="#">1 photographie d'identité</a> (1) Conseils à respecter voir ci-dessous	<a href="#">1 photographie d'identité</a> (1) Conseils à respecter voir ci-dessous
Un <a href="#">justificatif de domicile</a> – 3 mois (2)	Un <a href="#">justificatif de domicile</a> – 3 mois (2)	Un <a href="#">justificatif de domicile</a> – 3 mois (2)
Un <a href="#">justificatif de l'autorité parentale pour les mineurs</a> <b>CNI des parents + jugement si besoin</b>	Un <a href="#">justificatif de l'autorité parentale pour les mineurs</a> <b>CNI des parents + jugement si besoin</b>	Un <a href="#">justificatif de l'autorité parentale pour les mineurs</a> <b>CNI des parents + jugement si besoin</b>
Un <a href="#">justificatif d'état civil</a> du demandeur : extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de – 3 mois ou, à défaut, copie intégrale d'acte de mariage	La <a href="#">carte nationale d'identité</a> dont le demandeur est titulaire	Un <a href="#">justificatif d'état civil</a> du demandeur : extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de – 3 mois ou, à défaut, copie intégrale d'acte de mariage
Un <a href="#">justificatif de la nationalité</a> si le justificatif d'état civil ne suffit pas		
<a href="#">Déclaration de perte/ vol</a> , le cas échéant	<a href="#">Déclaration de perte/ vol</a> , le cas échéant	<a href="#">Déclaration de perte/ vol</a> , le cas échéant
<a href="#">Timbre fiscal dématérialisé(3)</a>	<a href="#">Timbre fiscal dématérialisé(3)</a>	<a href="#">Timbre fiscal dématérialisé(3)</a>

### (1) Détails des photos :

- Récentes (de moins de 6 mois) différentes de celles du passeport
- Sur fond clair (gris ou bleu) mais pas blanc
- Ne pas avoir de mèche devant les yeux, ni sur le front
- Ne pas sourire, ne pas ouvrir la bouche, visage neutre
- 35 mm de large et 45 mm de haut (le visage doit être compris entre 32 et 36 mm, du haut des cheveux au menton)
- Le regard bien fixe sur l'objectif
- Pas de lunettes, tête nue, pas d'accessoires
- Pas de trace sur le papier glacé
- Ne pas découper les photos



### (2) Justificatif de domicile :

- récent (de moins de 3 mois) tels que facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile) ou avis d'imposition ou certificat de non-imposition,
- pour les mineurs : justificatif au nom des deux parents
- pour les personnes hébergées : copie de la CNI + attestation de l'hébergeant

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ**

**UN NOUVEAU RDV SERA NECESSAIRE**

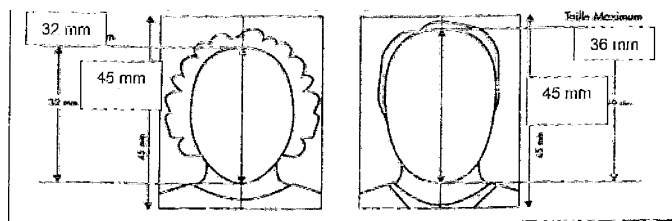
# PASSEPORT

## RENOUVELLEMENT

Vous possédez un <u>passport sécurisé</u> périmé depuis moins de 5 ans	Vous possédez un <u>passport non sécurisé</u> et une <u>carte nationale d'identité</u> en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans	Vous possédez <u>passport non sécurisé</u> périmé depuis plus de 5 ans.
<b>Pièces requises</b>		
Remplir le formulaire en ligne <a href="https://ants.gouv.fr/">https://ants.gouv.fr/</a> « réaliser une pré-demande »	Remplir le formulaire en ligne <a href="https://ants.gouv.fr/">https://ants.gouv.fr/</a> « réaliser une pré-demande »	Remplir le formulaire en ligne <a href="https://ants.gouv.fr/">https://ants.gouv.fr/</a> « réaliser une pré-demande »
1 <u>photographie d'identité</u> (1) Conseils à respecter voir ci-dessous	1 <u>photographie d'identité</u> (1) Conseils à respecter voir ci-dessous	1 <u>photographie d'identité</u> (1) Conseils à respecter voir ci-dessous
Un <u>justificatif de domicile – 3 mois</u> (2)	Un <u>justificatif de domicile – 3 mois</u> (2)	Un <u>justificatif de domicile – 3 mois</u> (2)
Un <u>justificatif de l'autorité parentale pour les mineurs</u> CNI des parents + jugement si besoin	Un <u>justificatif de l'autorité parentale pour les mineurs</u> CNI des parents + jugement si besoin	Un <u>justificatif de l'autorité parentale pour les mineurs</u> CNI des parents + jugement si besoin
L' <u>ancien titre</u> à renouveler	Le <u>passport non sécurisé</u> dont le demandeur est déjà titulaire et la <u>carte nationale d'identité</u>	Un <u>justificatif d'état civil</u> du demandeur extrait d'acte de naissance comportant la filiation, datant de – 3 mois ou, à défaut, copie intégrale d'acte de mariage
Timbre fiscal dématérialisé(3)	Timbre fiscal dématérialisé(3)	Timbre fiscal dématérialisé(3)

### (1) Détails des photos :

- Récentes (de moins de 6 mois) différentes de celles du passeport
- Sur fond clair (gris ou bleu) mais pas blanc
- Ne pas avoir de mèche devant les yeux, ni sur le front
- Ne pas sourire, ne pas ouvrir la bouche, visage neutre
- 35 mm de large et 45 mm de haut (le visage doit être compris entre 32 et 36 mm, du haut des cheveux au menton)
- Le regard bien fixe sur l'objectif
- Pas de lunettes, tête nue, pas d'accessoires
- Pas de trace sur le papier glacé
- Ne pas découper les photos



### (2) Justificatif de domicile :

- récent (de moins de 3 mois) tels que facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile) ou avis d'imposition ou certificat de non-imposition,
- pour les mineurs : justificatif au nom des deux parents
- pour les personnes hébergées : copie de la CNI + attestation de l'hébergeant

### (3) Timbre fiscal dématérialisé :

- Personne majeure : 86 euros (validité : 10 ans)
- Personne mineure de 15 ans et plus : 42 euros (validité : 5 ans)
- Personne mineure de moins de 15 ans : 17 euros (validité : 5 ans)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ  
UN NOUVEAU RDV SERA NECESSAIRE**